

ALBUSSAC

- Titre : bulletin municipal d'Albussac
- Éditeur : Mairie d'Albussac
- Directeur de la publication : Guillaume Trémouille
- Dépôt légal : juillet 2023



Dans ce numéro :

| | |
|-------------------------|---|
| Le mot du maire | 2 |
| Travaux | 3 |
| Budgets 2023 | 4 |
| Réseau cuivre | 6 |
| Prélèvement | 6 |
| Transport scolaire | 8 |
| Le mot des associations | 9 |

Pour recevoir directement par courriel diverses informations communales (manifestations, réunions du conseil..., ou même bulletin municipal), envoyez un message au secrétariat : mairie@albussac.fr
De plus, pour être avertis dans les meilleurs



délais de certaines informations (coupure sur réseau d'eau, route barrée...) et, dans le même temps, permettre des économies de courrier à la commune, transmettez votre adresse mail et votre **numéro de téléphone portable**.



Le mot du maire

Chères Albussacoises, Chers Albussacois, Avec un début d'année très sec, les débits des sources communales au mois de février étaient quasiment moitié moindres qu'en février 2022... Les pluies excédentaires de ces dernières semaines permettent de retrouver le niveau habituel d'un mois de juin.

Ci-après une brève présentation des principaux travaux en cours sur la commune :

Eau : les travaux de renouvellement du réseau (du Bourg au Bros Haut) se déroulent normalement et devraient se terminer dans le

mois de juillet. La partie réfection de goudronnage se fera très certainement en septembre. Je remercie les abonnés concernés pour l'accueil réservé aux entreprises en charge des travaux et, tous les usagers pour leur compréhension face aux différentes perturbations (coupure d'eau, déviation, etc.).

Voirie : cette année, un aménagement de sécurité dans le bourg était prévu mais les réflexions n'ont pas pu se mener comme souhaité et ces travaux sont reportés. Nous ferons malgré tout une campagne de « point à temps » sur les diffé-

rentes voiries du territoire communal.

École : le projet École Cantine Garderie est détaillé page ci-contre.

Une réunion publique, dont la date n'est pas encore fixée, sera organisée à l'automne. Nous présenterons nos projets et aborderons toutes les thématiques susceptibles d'intéresser les albussacois.

J'en termine en vous souhaitant à toutes et tous un bel été et au plaisir de se retrouver lors de nos manifestations estivales.

Sébastien Meilhac

Assainissement autonome

Certaines habitations albussacoises sont raccordées à l'assainissement collectif. Mais la majorité doit posséder un assainissement autonome (appelé également Assainissement Non Collectif).

Cette installation individuelle doit être diagnostiquée tous les 8 ans. Ce sont les services du CPIE Corrèze qui assurent ce travail pour le compte du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) d'Albussac.

Ainsi, tous les 8 ans, chaque propriétaire recevra une convocation fixant une date de rendez-vous pour réaliser le diagnostic de l'installation individuelle d'assainissement (en cas d'indisponibilité, veuillez téléphoner impérativement au numéro inscrit sur le courrier pour éviter une facturation pour rendez-vous non honoré).

Suite à ce contrôle, un rapport sera établi et transmis.

En cas de mauvais fonctionnement ou de non-conformité, les usagers devront assurer l'entretien de leur installation ou, en cas de travaux de réhabilitation nécessaire, déposer un dossier complet à la mairie afin de proposer une future solution technique.

Chaque intervention du SPANC est facturée aux usagers (diagnostic : 88 € ; contrôle nouvelle installation : 220 €).



Travaux sur les réseaux d'eau

A noter que les travaux en cours (entre le Bourg et Bros-Haut) sur le réseau d'eau communal, outre le renouvellement des canalisations, permettront en cas de pénurie d'eau sur le réseau de Bedenne une réalimentation par le réseau

du Bourg (qui est lui-même interconnecté avec celui de Chastrusse-Lafage). Les travaux s'élèvent à 483.978 € TTC financés par l'Agence de l'Eau Adour Garonne (78.860 €), le Conseil Départemental (4.160 €) et 2 emprunts

(1 emprunt de 290.000 € sur 50 ans et 1 emprunt « Relais TVA » de 97.000 €). L'autofinancement de 15.958 € est supporté par le Service de l'eau de la Commune.



Travaux Mairie

Les travaux d'isolation et de réfection générale au niveau du bâtiment Mairie sont désormais terminés. En plus des travaux dans les salles à l'étage et dans les 2 bureaux du secrétariat, la salle du Conseil Municipal (également, salle des mariages) a subi un réagencement général.



Projet de restructuration École Cantine Garderie

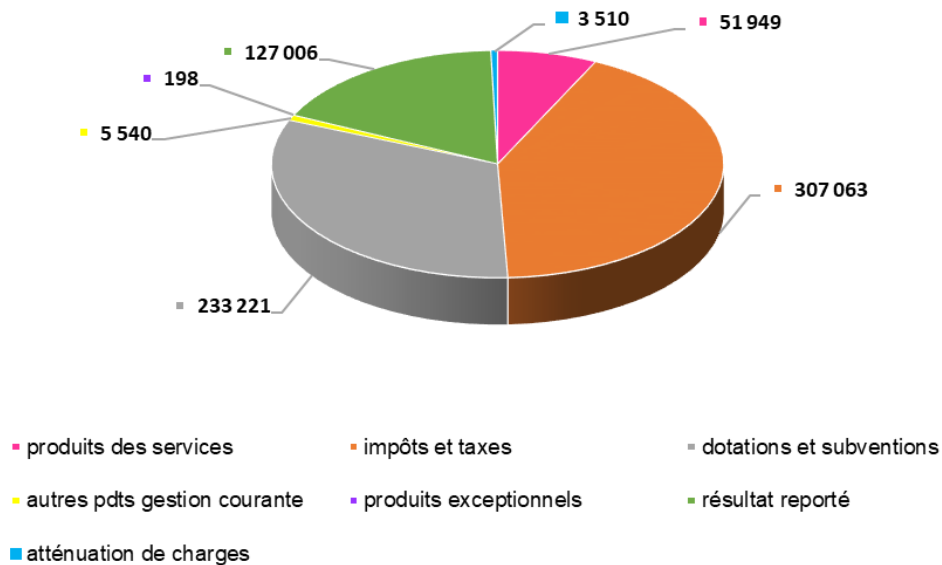
Pour le projet École Cantine Garderie (démolition de l'ancienne salle des fêtes abritant à ce jour la garderie et la cantine & reconstruction d'un bâtiment), l'architecte a été choisi (MAAD), et après plusieurs réunions avec la mairie, l'école, les agents utilisateurs et les parents

d'élèves, un avant-projet sera présenté en juillet, et, par la suite, la demande de permis de construire sera déposée. S'en suivra un avis d'appel d'offre en automne et un début de travaux fin 2023 ou début 2024.



Budgets 2023

Recettes de fonctionnement

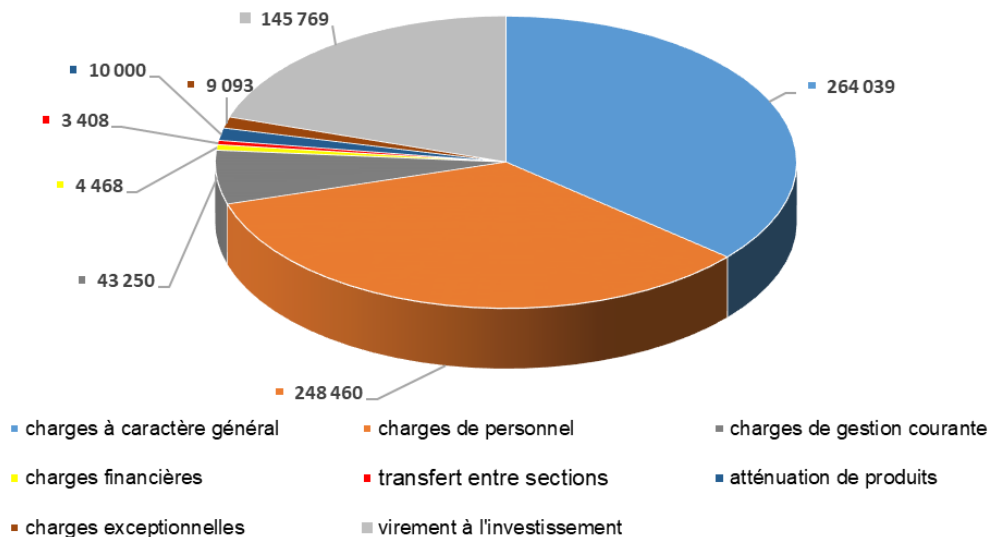


Les croquis ci-contre représentent le budget principal de l'exercice 2023.

Les recettes et les dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 728.486,90 €.

Les **produits des services** sont composés de ventes de bois, de la facturation cantine-garderie, de la location de la salle, de la participation des budgets annexes, de l'indemnité Agence Postale... Les loyers des logements communaux sont inclus dans les **autres produits de gestion courante**.

Dépenses de fonctionnement



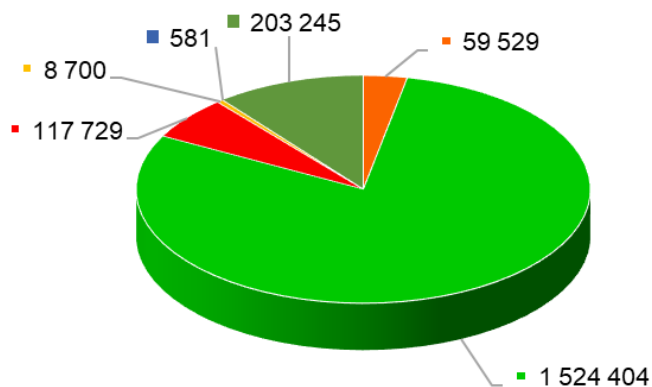
Les **charges à caractère général** englobent l'entretien de la voirie et des bâtiments, les assurances, l'électricité, le chauffage, le téléphone, les fournitures scolaires et administratives, l'alimentation pour la cantine scolaire, les taxes

foncières, les fêtes et cérémonies (colis personnes âgées, cadeaux de Noël aux enfants de l'école primaire, feu d'artifice...). Les **charges de gestion courante** se répartissent entre la participation au service départemental d'in-

cendie, les indemnités des élus, les subventions aux associations... Le **transfert entre sections** est composé des dotations aux amortissements. Enfin, les **charges financières** sont composées uniquement des intérêts des emprunts.



Dépenses d'investissement



- remboursement d'emprunts
- acquisitions et travaux
- restes à réaliser
- opérations patrimoniales
- reprise sur dotations
- résultat reporté

Budgets annexes

La comptabilité communale d'Albussac se traduit par un budget principal, mais également par des budgets annexes : services de l'eau, de l'assainissement et du lotissement.

Les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement du service de l'eau s'équilibrent à 339.193,67 €. Au niveau de la section d'investissement, les dépenses et recettes sont estimées à 673.094 € : les projets sont le renouvellement d'une section du réseau d'eau avec interconnexion, l'acquisition de matériel, des travaux de sectorisation...

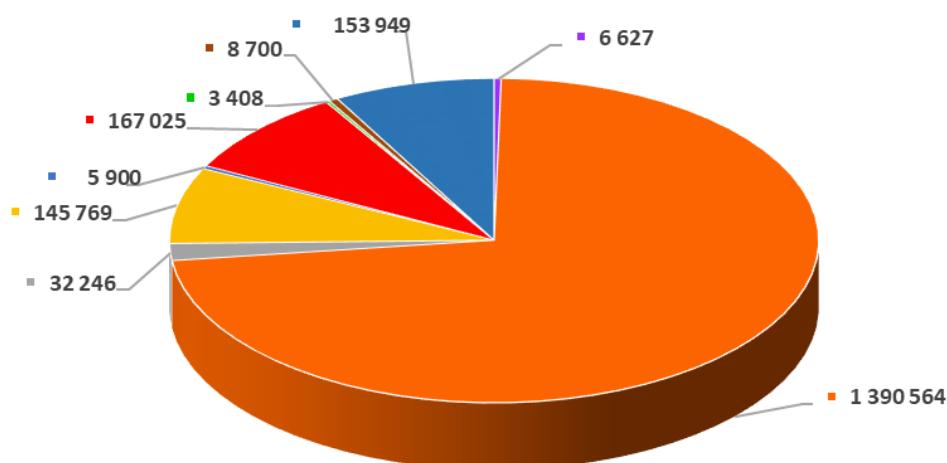
Concernant le budget du service de l'assainissement, qui englobe assainissement individuel et assainissement collectif, le fonctionnement s'équilibre à 122.952,48 €. Les dépenses et recettes d'investissement sont égales à 43.542,00 € (schéma d'assainissement, extension de réseau...).

Les recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à 1.914.188,22 €. Le **remboursement d'emprunts** est constitué par le capital des échéances.

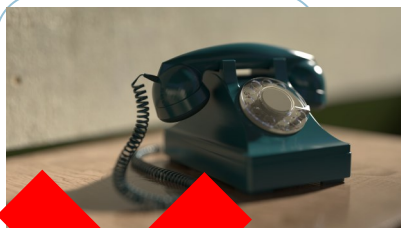
Les **acquisitions et travaux** (et les **restes à réaliser** au 31.12.2022) représentent tous les projets en cours

sur le territoire de la commune d'Albussac : projet de restructuration Ecole Cantine Garderie, terrain multisports, réfection de voirie, rénovation éclairage public, achat de matériel...

Recettes d'investissement



- subventions
- emprunts
- dotations et fonds propres
- virement du fonctionnement
- cessions d'immobilisations
- restes à réaliser
- transfert entre sections
- opérations patrimoniales
- affectation en réserves



Fermeture du réseau cuivre

La modernisation des infrastructures de télécommunication est en cours dans notre pays, au travers de grands chantiers pour apporter l'Internet fixe à Très Haut Débit partout sur le territoire. Dans ce cadre, Orange a initié un vaste chantier de fermeture de son réseau historique en cuivre. **Pour la**

commune d'Albussac, la date de fermeture technique interviendrait en novembre 2025. A cette date, l'ensemble des services sur cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie disponible : fibre optique, réseaux très haut débit mobile ou satellite.

Au niveau du Département de la Corrèze, le raccordement à la fibre est gratuit jusqu'à la fin de l'année 2023. N'attendez pas que votre téléphone fixe, votre raccordement Internet et même peut-être votre télévision, ne fonctionnent plus. Pour en savoir plus, le service dédié de la cellule THD répondra à vos questions au 05 55 93 70 19.

Stop PUB

Pour ceux qui ne souhaitent plus recevoir de dépliants publicitaires dans leur boîte aux lettres, la Communauté de Communes Xaintrie Val'dordogne a fait éditer des autocollants « STOP PUB ». Votre exemplaire est disponible au secrétariat de mairie.



Prélèvement mensuel

La mairie d'Albussac envisage pour les services de l'eau et de l'assainissement collectif de proposer le prélèvement mensuel à ses abonnés à compter de l'exercice 2024 : un moyen de paiement pratique et sûr pour simplifier le règlement des factures d'eau et d'assainissement collectif.

La mensualisation vous permettra d'**étaler vos paiements sur 10 mois**. Les prélèvements mensuels seront calculés sur la base de 1/12ème de votre facture de l'année antérieure (donc 2023, pour la première fois). Les prélèvements auront lieu le 12 du mois à partir du mois d'avril 2024.

Les montants prélevés devront être au moins égaux à 10 € par mois. A noter : au démarrage de cette opération, vous recevrez votre facture annuelle pour la consommation 2023 en février 2024 et, si vous avez opté pour la mensualisation, le premier dixième de votre facture sera prélevé en avril 2024.

Au terme des 10 mois, vous recevrez la facture de décompte établie par rapport au relevé de l'index totalisé par le compteur. Vous aurez peut-être un solde à payer. Dans le cas où votre consommation réelle serait inférieure aux montants prélevés, la

différence vous sera remboursée par la Trésorerie.

Si vous optez pour ce moyen de paiement, vous devrez signer une demande de prélèvement et une autorisation de prélèvement accompagnée de votre relevé d'identité bancaire.

La mise en place effective de votre mensualisation vous sera confirmée par l'envoi de votre échéancier.

Les abonnés intéressés par ce système de paiement doivent s'inscrire en mairie avant le 30 septembre 2023 (pour démarrage de la mensualisation en 2024).



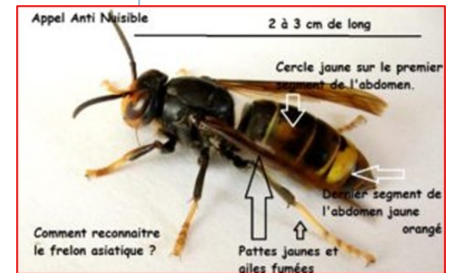
Frelon asiatique

En raison des enjeux apicoles, environnementaux et de santé, la municipalité et les habitants se doivent d'agir contre la prolifération de ce nuisible. La commune a démarché une entreprise spécialisée qui, en accord avec les propriétaires, interviendra. Le montant facturé aux particuliers sera de 40 € (le reste étant pris en charge par la commune).

En cas d'observation d'un nid de frelons asiatiques :

- Ne surtout pas intervenir soi-même
- Contacter, au plus tôt, la mairie en indiquant des coordonnées et la localisation du nid

Des référents de la commune viendront à votre rencontre pour prendre connaissance du lieu de l'intervention.



Tous les emballages se trient !

Depuis le 1er janvier 2023, le geste de tri est simplifié pour vous : tous les emballages se trient et doivent désormais être déposés dans le bac de tri à couvercle jaune (ou couvercle bleu, selon les villages ; vérifier l'autocollant apposé sur le contenant).

Concrètement, depuis le 1er janvier 2023, tous les emballages ont leur place dans le bac de tri à couvercle jaune (ou bleu). Jusqu'au 31 décembre dernier, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés aux côtés des emballages en métal, en papier, en carton et en verre. **Depuis le 1er janvier 2023, il est possible de déposer dans le bac à couvercle jaune (ou bleu) les emballages en métal, en papier, en carton, les briques alimentaires, et tous les emballages en plastique sans exception.**

Plus de simplicité dans les règles de tri, c'est moins d'hésitations !

Pour les habitants, le bénéfice est immédiat avec un geste de tri quotidien facilité qui deviendra, nous le souhaitons, systématique. Pour la commune, moins d'erreurs dans le bac, moins de refus en centre de tri et donc un plus fort taux de recyclage à l'échelle du territoire. Vous avez reçu en décembre 2022 un courrier d'information accompagné d'un mémo tri pour vous accompagner dans ces nouvelles habitudes de tri. Une affiche de sensibilisation est également déployée sur tout le territoire et une nouvelle signalétique est apposée sur tous les bacs de tri du territoire.

Extension des consignes de tri, les 3 règles à retenir :

1. C'est un emballage ? Vous prouvez le déposer dans le bac de tri !
2. Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
3. Déposez vos emballages dans le bac, séparés les uns des autres.

Depuis le 1er janvier 2023, plus de doute, tous les emballages se trient !

Rappel : le tri, c'est uniquement dans les sacs de tri transparents (disponibles gratuitement en mairie) ou versé en vrac dans le container de tri





Transport scolaire - rentrée 2023

Les familles sont informées que l'inscription (nouvelle inscription ou renouvellement) de leur enfant au service du transport (lignes scolaires, lignes de car régulières ou TER) doit être effectuée impérativement **avant le 20 juillet**. Au-delà de cette date, les frais de dossier d'un montant de 24 euros seront facturés.

- pour les enfants, déjà détenteurs d'une carte de transport pour l'année écoulée, l'inscription au transport scolaire doit être renouvelée.

- les familles, dont les enfants vont utiliser le transport scolaire pour la première fois, **que ce soit en septembre ou en cours d'année scolaire**, doivent effectuer la même démarche, et transmettre la copie de leur dernier avis d'imposition ou de non imposition.

Pour ceux qui ne possèdent pas de connexion internet ou qui inscrivent leur enfant pour la première fois, il est conseillé de s'adresser au secrétariat de mairie.

La participation financière des familles est définie en fonction du niveau des ressources, et dégressive selon le nombre d'enfants transportés au sein de la famille.

L'inscription aux transports scolaires implique l'acceptation pleine et entière **du règlement des transports scolaires et des conditions générales d'utilisation des services** qui précisent les obligations des parents et de l'élève pendant le trajet et aux abords des points d'arrêt.

Inscription au transport scolaire avant le 20 juillet 2023

Inscription en ligne sur

<https://scolaire.transports.nouvelle-aquitaine.fr>



Le recensement citoyen

Depuis le 1^{er} janvier 1999, **tous les jeunes français, garçons et filles** doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site <https://www.service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer dès votre seizième anniversaire.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription

à tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toutes questions, vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National
88, rue Pont Saint Martial
CS 93220

87032 LIMOGES Cedex 1
Tél. : 05.55.12.69.92

Les Amis de la Franche Valeine

Une belle dynamique pour notre club qui a dépassé les 100 adhérents, toujours beaucoup de plaisir pour chacun de se retrouver, de faire de nouvelles connaissances.

Nous avons bien débuté l'année en partageant la galette des rois le 7 janvier, après midi animée avec la présence du chanteur Gérard Beaussonnie.

Le 29 janvier, notre loto « Dédé revient » a connu un beau succès. La salle était pleine, de nombreux joueurs s'étaient déplacés. Les paniers gourmands, les colis de cochonnailles et autres nombreux lots ont été bien appréciés. Encore merci à Bébert qui nous a bien aidés en préparant boudins, saucisses, pâtés et quartiers de viande de ce bon cochon élevé sur Albusac.

Le 26 février notre après midi crêpes – karaoké a connu un moindre engouement. Dommage, les participants ont bien donné de la voix, cette animation innovante, sans prétention, était fort sympathique et agréable à mettre en place.

Le 8 avril, 81 personnes se sont retrouvées pour partager le repas de printemps.

Notre sortie du 6 juin a connu un vif succès, une balade sur les plateaux de l'Aubrac, un copieux déjeuner au buron du Ché, une visite de la coutellerie de Laguiole. Destination très prisée, notre car a vite été au complet mais suite à quelques désistements pour contretemps accidentels, nous avons pu le proposer à tous ceux qui étaient en liste d'at-

tente.

Notre séjour programmé pour la Cantabrie du 25 au 29 septembre a également vite fait le plein. Traversé pour se rendre au Portugal, le pays basque espagnol est une destination moins connue et c'est un groupe de 42 personnes qui s'apprête à découvrir cette région de paysages contrastés, de villages pittoresques. Nous serons hébergés pour 4 nuits en bord d'océan et ferons une petite halte touristique à Saint Jean de Luz au retour.

Juillet et août, trêve estivale pour nos jeux de société qui reprendront en septembre tous les jeudis après midi de 14 h. à 18 h. Notre petit groupe de joueurs reste très fidèle à ce rendez-vous et s'affronte parfois dans une partie de boules, une série de jeux de mémoire ou de connaissances générales.

Le 16 septembre aura lieu notre repas table ouverte et le 18 novembre se tiendra notre assemblée générale suivie d'un repas.

Pour tous ceux qui le souhaitent, l'assemblée générale est l'occasion de s'inscrire au club, d'y venir en toute simplicité et d'en partager quelques bons moments. Bel été à tous, profitez bien des beaux jours au jardin, en famille...



Galette du 7 janvier



À la coutellerie

Association des Parents d'Élèves



Mise en place des coureurs sur la ligne de départ le 14 mai.

La fin de l'année scolaire approche à grand pas. Il est donc temps de faire une rétrospective de ces 6 derniers mois.

En mars, l'APE a proposé pour la 1^{ère} fois, une projection de courts métrages à la salle polyvalente, les spectateurs ont pu découvrir des films tout public, tout en dégustant du popcorn proposé à la vente.

Expérience à reconduire certainement l'année prochaine.

En avril, l'APE a pour la 1^{ère} fois, rejoint les bénévoles de la Fête du cochon, pour apporter



quelques mains supplémentaires à cette manifestation nécessitant

une très grosse organisation. Certains des bénévoles de l'APE étaient déjà présents à la Fête du cochon, mais par le biais des autres associations comme le foot... Si la Fête du cochon se poursuit en 2024, l'APE proposera à nouveau son aide.

Le 14 mai, l'APE a réitéré pour la 2^{ème} année, sa rando trail, en proposant cette fois-ci 2 parcours (10kms D+300m et 16kms D+640m). Une météo ensoleillée a permis d'accueillir 89 participants (55 marcheurs et 34 coureurs), soit une vingtaine de participants de plus que l'année précédente. Nous avons eu des retours plutôt positifs sur l'ensemble de l'organisation (accueil, balisage, ravitaillement...). L'APE souhaite un bon rétablissement à la personne qui s'est blessée durant la randonnée, elle va bien mais le lieu escarpé avait nécessité un hélitreillage pour la prise en charge. Nous espérons vous voir nombreux et nombreuses pour l'édition 2024.



Du 6 au 9 juin, les enfants de l'école sont partis pour un **voyage scolaire au Lioran**. Ils ont été logés dans le centre des Galinottes, situé au cœur du parc des volcans d'Auvergne. Différentes activités leur ont été proposées, comme

balade, escalade, accrobranche, course d'orientation et randonnée sur les crêtes du volcan... Le coût du voyage s'élevait à 6.440 €, l'APE a participé à hauteur de 2.500€, le reste ayant été payé par la mairie pour 2.000 € + des aides + une participation des parents à hauteur de 60 € par enfant. Les enfants ont profité de leur séjour et sont revenus avec plein de souvenirs en tête.

Le vendredi 30 juin, l'année scolaire s'est clôturée comme chaque année par une fête de l'école, ouverte à tous, et poursuivie en début de soirée par un casse-croute. Bonne ambiance à tous les moments de cette journée !

L'APE tentera de reconduire son traditionnel loto, ou sinon une tombola vers novembre 2023, la date n'étant pas encore arrêtée.

On ne le répètera jamais assez : merci aux gens extérieurs à l'école de faire l'effort de participer aux manifestations réalisées par l'APE et également merci aux parents de se rendre disponibles sur ces mêmes manifestations pour qu'elles puissent avoir lieu....

Aux parents bénévoles : merci de continuer à vous mobiliser pour les années à venir !!!!

L'association des parents d'élèves souhaite de bonnes vacances estivales à tous les albussacois.



Collectif des Associations Albussacoises

Au cours de l'année 2022, il faut noter une très bonne affluence sur nos deux animations estivales. Notamment celle d'août couplée avec le comice agricole qui a connu un énorme succès. Les averses orageuses n'ont pas découragé les participants et les visiteurs et, même, peut-être, au contraire : cette fraîcheur était la bienvenue ! Seuls les participants au vide-greniers ont trouvé cette météo quelque peu désagréable.

La quasi-totalité des bénéfices a été reversée aux associations adhérentes au Collectif pour leur fonctionnement et leurs diverses actions.

Lors de la dernière assemblée générale, un bureau reconduit quasiment à l'identique depuis sa création, (ce qui prouve la stabilité et la vitalité du Collectif qui s'inscrit dans le temps) est reparti « au travail » pour l'année 2023.

Ainsi deux animations sont prévues les samedi 22 juillet et samedi 26 août.

Le **22 juillet**, un repas grillades/frites en soirée animé par DJ DAV, sans oublier le feu d'artifice offert par la Commune.

Le **26 août**, 1ère édition de la Fête de la Ruralité et du Terroir créée avec des animations diverses dont vide-greniers, casse-croute tête de veau le matin et repas midi et soir. De nombreuses animations de la journée seront organisées autour du thème de la pomme de terre... Surprises et bonne ambiance !

Sans oublier les groupes folkloriques, l'animation musicale de Lou Parça, les jeux gonflables pour les enfants et même une course de caisses à savon !



Corrèze Danse

La danse classique une inspiration pour la jeunesse ...

Depuis septembre 2021 et notre installation en Corrèze favorisée par l'accueil bienveillant des municipalités d'Albussac et de Beynat, nous avons pu commencer à former des jeunes attirés par la beauté et la rigueur de la danse classique. Les cours de différents niveaux sont donnés à Beynat dans le Foyer Pierre Demarty. Cette année, sous la direction de la chorégraphe Cécile Däniker, ancienne patineuse artistique détenant 5 médailles d'or et soliste de compagnies de danse internationales, les élèves âgés de 6 à 11 ans ont pu faire de beaux progrès.

Le spectacle de fin d'année avec nos élèves aura lieu au Foyer Rural Pierre Demarty le dimanche 2 juillet 2023 à 15 heures. L'entrée sera gratuite et les élèves feront partager leur enthousiasme et leur amour de la danse sur de nouvelles chorégraphies de Cécile Däniker. Les élèves de l'école de musique de Malemort qui suivent leur formation à Beynat sous la conduite de Marjolaine Chenut leur professeur de piano

et d'accordéon nous rejoindrons.

Le 21ème stage d'été de danse classique aura lieu du 17 au 29 juillet.

Nous avons déjà reçu plusieurs inscriptions d'anciens élèves de Poissy (Ile de France). Le stage aura lieu dans une salle aménagée pour la danse à la Grange aux Fées (construite en 1928) à Aubiat, Albussac. Ces cours permettent aux élèves de perfectionner leur technique tout en profitant d'une ambiance familiale.

Deux niveaux de cours seront proposés et ouverts à tout jeune ayant pratiqué la danse classique :

Elémentaire/Intermédiaire pour les élèves de 8 à 13 ans ayant déjà fait un minimum d'un à deux ans de formation en danse classique

Moyen/Avancé pour les élèves de 12 ans et plus ayant un minimum de trois ans ou plus de formation en danse classique.

Le 12 mars dernier a été présentée la première conférence et projection du film sur le thème du ballet « La fille Mal Gardée » (1789) de Pierre Gardel. Celui-ci est considéré comme un des plus anciens ballets d'action encore dansé de nos jours. Le public fut très réceptif. De ce fait, nous présenterons **pour fêter la saison de Noël, une conférence avec le film du ballet « Casse-Noisette » le dimanche 26 novembre 2023 à 15 heures au Foyer Pierre Demarty à Beynat. L'en-**

trée sera gratuite.

Dimanche 10 septembre 2023 de 9h30 à 13h00, Corrèze Danse participera au Forum des Associations de Beynat (au Gymnase). Vous pourrez nous rencontrer, vous renseigner et vous inscrire au cours de danse classique pour 2023-2024. **Il y aura un cours, Eveil à la danse pour les « tout petits » à partir de 4 ans** les mercredis matin. L'association peut retirer et ramener les enfants qui sont à la garderie.

Pour les adultes, nous proposons un cours de barre au sol les mercredis soirs. Ils prennent plaisir à retrouver et à garder la forme avec les mouvements d'étirement, de gainage et de souplesse inspirés par la danse classique. **Toute l'année, vous pouvez venir et faire un cours d'essai et vous inscrire si cette activité vous plaît. Les cours sont donnés au foyer Pierre Demarty à Beynat selon les niveaux suivants :**

Eveil-Initiation à la danse: 4-6 ans Mercredi matin 9h30-10h30

Elémentaire : (2 cours par semaine) 7-9 ans Mercredi 10h30-12h00 et Vendredi 17h00-18h30

Intermédiaire : (2 cours par semaine) 8 -12 ans Lundi 17h00-18h45 et Mercredi 16h00-17h45

Barre au sol : (adultes) Mercredi 18h00-19h00

Pour tous renseignements et inscriptions - www.correzedanse.fr - 06.71.18.64.71



Les Dauphins de la Franche Valeine

Le « retour » des Dauphins de la Franche Valeine a eu lieu début février, lors d'une assemblée générale où un nouveau bureau a été élu. Suite à l'arrêt de l'association Albussac Gym, nous avons pris la suite des cours de danse encadrés par Olivier, les mardis de 20h à 21h, un vrai moment de détente : on rigole, aucune prise de sérieux, on est tous débutants et vous êtes tous les bienvenus !!! Les concours de belote

de février organisés par la Société de chasse, le club de foot et les Dauphins ont connu un franc succès. L'association réintègre le Collectif des Associations Albussacoises qui va organiser pendant l'été deux manifestations : le 22 juillet et le 26 août ; on vous y

attend nombreux ! Les Dauphins reviennent de façon ludique et sportive, nous allons vous proposer au cours de l'année des activités nature, gourmandes, trails, ... L'association est ouverte à tout le monde, n'hésitez pas à venir.



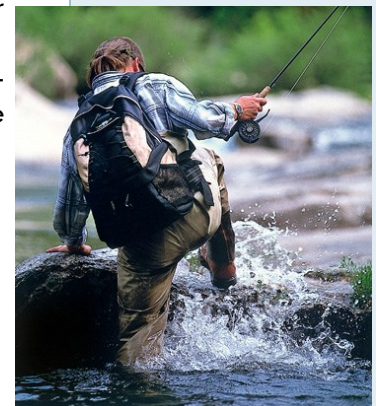
Carole et Damien les présidents.

AAPPMA de la Franche Valeine

L'AAPPMA se porte bien : effectif en légère baisse pour l'instant mais rien n'est encore joué avec les vacances qui approchent et la détente du loisir pêche. Les écrevisses américaines, encore nombreuses, se réveillent. Préparez les balances ! Pas de limitation de taille et de nombre pour cette espèce invasive. Nos Dames truites sont bien présentes et il n'est pas rare de « toucher » plusieurs poissons par sortie. Malheureusement leur taille reste bien modeste et les sujets maillés sont trop rares. A noter toutefois quelques beaux

poissons sur La Souvigne et la basse Franche Valeine. L'alevinage et la reproduction naturelle semblent efficaces ces deux dernières années. La pêche en « no kill » se développe ainsi que l'adoption de techniques et matériels moins dommageables pour le poisson. Il faut constater que dans le domaine gestion piscicole les efforts entrepris ne sont que « cannes de secours » : la nature reste maîtresse d'ouvrage. Restons attentifs et vigilants pour la protéger. Les cartes de pêche (dames, enfants et messieurs) sont disponibles à

l'Épicerie Albussacoise, aux Ets VAUR à Ste Fortunade, chez Lisette DELCROS à Forgès ou en se rapprochant d'un responsable de l'association. Sur internet de chez soi : cartedepeche.fr, choisir AAPPMA ALBUSSAC et la (ou les) offre(s) possible(s). Bienvenue aux nouveaux habitants du secteur et aux vacanciers. Bonne saison estivale... au bord de l'eau bien sûr !





Familles Rurales Albussac

Deux événements d'importance à noter au cours de ce 1er semestre 2023.

Le 1er, au mois de février, était organisée une lecture dessinée en musique orchestrée par Zad et Didier JEAN d'Utopique éditions. Petits et grands ont été charmés par cette superbe animation financée en totalité par Familles Rurales Albussac.

Le 2ème, de nouvelles activités rejoignent notre petite association. En premier lieu, les cours de gymnastique du lundi soir sont désormais repris par Familles Rurales Albussac. Les cours sont toujours assurés par Lise, les tarifs sont toujours de 30 euros par trimestre et sont toujours ouverts à toutes et tous. Les cours reprendront le lundi 11 septembre **avec peut-être une modification d'horaire** (de 19 h.45 à 20 h.45 au lieu de 20 h à 21 h).



Enfin, une petite section musique a vu le jour avec la participation de Fred Schmitt : pas de grands cours magistraux, juste la mise en place d'un groupe qui souhaite se retrouver pour faire de la musique et/ou du chant ; pas de niveau minimum exigé, juste l'envie de se retrouver autour de quelques instruments et de quelques morceaux de musique avec bonne humeur et motivation.

Concernant les autres activités ponctuelles, peu de succès : certaines ont dû être annulées, faute d'un nombre suffisant de participants. N'hésitez pas à suggérer des sorties ou des animations à destination des enfants et/ou des familles.

Rappel, pour participer aux différentes activités, l'adhésion est obligatoire : 20 € par an et par famille.

A bientôt !

Bon été à toutes et à tous.

Renseignements au :

06.71.51.99.86

(Isabelle)

06.11.39.44.53

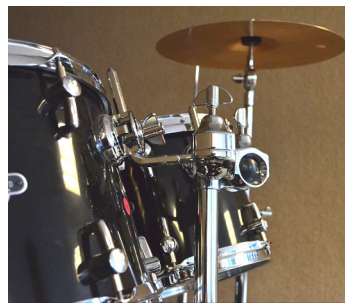
(Chrystelle)

06.89.71.85.44

(Marina, pour la gym)

et 06.28.90.64.15

(Fred, pour la musique)



USFV ALBUSSAC NEUVILLE

Notre association a connu une saison compliquée aussi bien au niveau effectif pour nos féminines que de transition pour nos garçons.

Nous commencerons le récapitulatif sportif avec dans un premier temps « Les Petits Avalènes » qui, au sein de l'effectif de l'AJAX, ont connu différentes émotions. Les U13 ont montré de belles promesses avec plusieurs accessits après cette phase de brassage et finiront le championnat avec des places au classement plus qu'honorables. Les U15 remporteront haut la main leur groupe lors de la première phase mais connaîtront la désillusion lors de la seconde, face à des équipes plus matures. Les U17 seront la satisfaction de la saison avec un départ difficile mais concluront la saison avec un titre de Champion de la Corrèze de la Départementale 2, félicitations à eux. Malgré une jeunesse nombreuse dans la commune, le football n'attire plus cette dernière. Cela est bien dommageable pour notre association qui a l'obligation par les règlements sportifs en vigueur de déclarer un nombre de licenciés, sous la dénomination du club, en catégorie école de foot pour pouvoir passer les échelons au niveau senior. Nous continuerons notre entente avec l'AJAX pour la saison prochaine.

Nos « Buchardiens » de garçons ont réussi à se maintenir en D3 grâce aux victoires acquises dans le sprint final. Dans

une poule très relevée et avec la nouvelle distribution au niveau national qui pouvait provoquer jusqu'à 4 descentes par poule, nos seniors ont obtenu l'essentiel et poursuivront leur route lors de la saison à venir au même échelon. Nos « Roses de Vic » ont réalisé un excellent parcours au vu des aléas d'effectif et de blessures en se classant à la cinquième place juste derrière les favoris de la Départementale 1 et en échouant aux portes de la finale du Trophée Féminin. La recherche d'une entente pour la saison est plus qu'envisageable et nécessaire pour cet effectif. Nous tenons à féliciter et à remercier tous nos bénévoles qui prennent de leur temps en semaine et les week-ends pour l'encadrement sportif et la logistique des petits mais aussi des grands.

Le bénévolat est la sève essentielle à la vie de toutes les associations. Nous ne remercierons jamais assez toutes ces personnes, membres ou pas, qui prennent de leur temps pour les autres et leur dévouement au club. Une nouvelle ère s'offre à l'USFV Albussac Neuville avec l'investissement de nouveaux membres au Comité Directeur et une meilleure répartition des tâches au sein de l'association.

Le club est reconnaissant de l'appui sans faille de tous : supporters, partenaires, bénévoles, parents, joueurs et joueuses. Votre soutien et votre investissement envers notre association sont

importants pour la continuité de notre association. Si vous souhaitez intégrer notre club sportif en tant que dirigeants, joueurs, joueuses (seniors



ou école de football) mais aussi pour tout simplement venir donner un coup de main le dimanche, n'hésitez pas à vous rapprocher de notre équipe dirigeante ou de prendre contact avec Guillaume au 06.73.13.27.60.

A titre indicatif, nous vous communiquons nos tarifs de la cotisation du club (joueur, joueuse ou dirigeant) :

- * Pratique senior : 40 €
- * Pratique école de foot : 20 € pour 1 enfant ; 30 € pour 2 enfants et plus de même fratrie.

Il est évident que nous remercions Mr MEILHAC Sébastien, maire d'Albussac et Mr MOISSON Albert, maire de Neuville ainsi que leurs conseillers municipaux respectifs pour leur subvention et leur collaboration sans faille.

Longue vie à notre association de l'USFV Albussac Neuville, un club de football amateur fier de ses valeurs rurales.

Prenez note de l'agenda festif de cet été au sein du Collectif Albussacois :

- * Samedi 22 juillet : Repas Entrecôte / Frites
- * Samedi 26 août : Fête de la Ruralité et du Terroir.

ALBUSSAC



Mairie

1, rue du Stade
Le Bourg
19380 ALBUSSAC

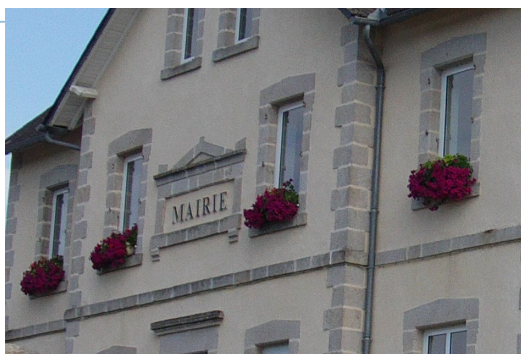
Téléphone : 05 55 28 61 48
Télécopie : 05 55 28 30 55
Courriel : mairie@albussac.fr

Retrouvez-nous sur :

www.albussac.correze.net

Horaires du secrétariat : du lundi au samedi de 8 h.30 à 12 h.00

Le secrétariat de mairie sera **fermé** les **samedis 12, 19 et 25 août 2023**.



Agence Postale Communale et bibliothèque

15, place de l'Eglise Saint Martin
19380 ALBUSSAC

Téléphone : 05.55.28.16.94

Horaires : du lundi au samedi de 9 h.30 à 12 h.



AGENDA 2023

22 juillet : festivité organisée par le Collectif des associations & feu d'artifice

30 juillet : cérémonie commémorative au monument des Murels à 10 heures

26 août : fête de la ruralité et du terroir, organisée par le Collectif des associations

16 septembre : table ouverte du Club des Amis de la Franche Valeine

11 novembre : cérémonie commémorative à 11 heures au monument aux Morts de la place

18 novembre : assemblée générale du Club des Amis de la Franche Valeine et repas

